



Rachat part usufruit + nu propriété

Par **didi69**, le **20/11/2014** à **15:26**

bonjour

je rachete maison du pere : 320 000 e
avec 1 frere (5 enfants donc 3 parts a racheter + usufruit)

age du pere 87 ans

quelle est la part usufruit et la part nu propriété ? en pourcentage ?

Par **domat**, le **20/11/2014** à **20:45**

bjr,

votre message est tellement succinct qu'il n'est pas clair.

si c'est la maison du père, je traduis qu'il en est le seul propriétaire.

qui a fixé le prix, tous les propriétaires sont-ils d'accord.

pour répondre à votre question, il faut savoir comment se répartit la propriété de la maison entre votre père, votre frère et vous.

cdt